



JOURNÉE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE 2016

La responsabilité du fait des produits

Jeudi 10 novembre 2016

P R O G R A M M E

- 8h30 Accueil des participants
- 9h00 **Introduction générale**
Christine CHAPPUIS, professeure, doyenne de la Faculté de droit de l'Université de Genève
Bénédict WINIGER, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève
- 9h15 **Les fondamentaux de la responsabilité du fait des produits**
Sylvain MARCHAND, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève
Sandra VIGNERON, docteure en droit, juge au Tribunal civil
- 10h25 Discussion
- 10h45 *Pause*
- 11h00 **La responsabilité pour produits pharmaceutiques défectueux**
Stéphanie DAGRON, professeure à la Faculté de droit et au Global Studies Institute de l'Université de Genève
Franz WERRO, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg et au Georgetown University Law Center, Washington D.C.
- 11h50 Discussion
- 12h00 **Pause déjeuner**
Le déjeuner peut être pris à la cafétéria d'Uni Mail ou dans l'un des restaurants des environs



- 13h00 **Les risques de développement**
Guillaume ETIER, docteur en droit, avocat, chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Genève
Laurent TRAN, docteur en droit, titulaire du brevet d'avocat, chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Genève
- 13h50 Discussion
- 14h00 **La responsabilité pour produits composés**
Pranvera KËLLEZI, docteure en droit, avocate
Erdem BÜYÜKSAGIS, docteur en droit, professeur à la Faculté de droit de l'Université internationale d'Antalya, avocat à Zurich
- 14h50 Discussion
- 15h00 *Pause*
- 15h15 **La prescription et la péremption**
Frédéric KRAUSKOPF, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Berne
Blaise CARRON, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel
- 16h05 Discussion
- 16h15 **Conclusions**
- 16h30 **Clôture du colloque**

Renseignements pratiques

Inscription avant le **28 octobre 2016**

- En ligne sur www.unige.ch/formcont/responsabilitecivile *ou*
- Au moyen du formulaire ci-joint à renvoyer au:
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit, Université de Genève – 1211 Genève 4
Fax: +41 (0)22 379 84 67

Lieu

Université de Genève
Uni Mail | Salle R380

Finances d'inscription

- CHF 380.- (ce prix inclut les Actes de la Journée qui paraîtront ultérieurement)
- CHF 300.- (avocats spécialistes FSA en responsabilité civile et droit des assurances, sur présentation d'une pièce de légitimation); ce prix inclut les Actes de la Journée qui paraîtront ultérieurement
- CHF 180.- (avocats-stagiaires, sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut également la documentation distribuée aux participants et les rafraîchissements.

En cas d'annulation reçue le vendredi 28 octobre 2016 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-.

Attestation

Une attestation de participation est délivrée sur demande.

Informations complémentaires

Francine PINGET
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit
Université de Genève – 1211 Genève 4
Tél: +41 (0)22 379 86 33 | Francine.Pinget@unige.ch

www.unige.ch/formcont/responsabilitecivile



Journée de la responsabilité civile 2016 | La responsabilité du fait des produits

Bulletin d'inscription à renvoyer jusqu'au **28 octobre 2016**

À remplir en lettres majuscules

Madame Monsieur

Nom: Prénom:

Entreprise (*en toutes lettres*):

Titre, fonction:

ADRESSE DE CONTACT

Privée

Professionnelle

Adresse postale:

NP/ville/pays:

Téléphone: E-mail:

Je m'inscris à la Journée de la responsabilité civile du **jeudi 10 novembre 2016** sur **La responsabilité du fait des produits** et m'engage à verser la somme correspondante au moyen du bulletin de versement qui me sera adressé dès réception de mon inscription:

CHF 380.-

CHF 300.- (avocats spécialistes FSA en responsabilité civile et droit des assurances, sur présentation d'une pièce de légitimation)

CHF 180.- (avocats-stagiaires, sur présentation d'une pièce de légitimation)

En cas d'annulation reçue le vendredi 28 octobre 2016 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-.

Date: Signature:

Affranchir
SVP

UNIVERSITE DE GENEVE
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit
40, Bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4